

Dispositif de soutien aux jeunes chercheurs et chercheuses
Appel à candidature - bourses post-doctorales
Université Paris 8 – 2021

La Commission de la Recherche de Paris 8 lance un appel à projet générique en vue de l'attribution de quatre bourses postdoctorales de 5000€. Sont éligibles les docteur·e-s titulaires d'un doctorat délivré par Paris 8, ayant soutenu leur thèse en 2020 ou en 2021.

Le dossier doit être constitué des documents suivants :

- Fiche de candidature (formulaire) incluant une présentation du projet de recherche (entre 15 et 20 000 signes, espaces compris) avec bibliographie (1500 signes max) et état de l'art sur le sujet défendu (3000 signes max), ainsi que le calendrier/les perspectives de valorisation des résultats des recherches
- Diplôme de doctorat (ou attestation de réussite le cas échéant)
- Curriculum Vitae
- Liste de publications
- Lettre de soutien du ou de la directeur·trice de laboratoire de rattachement à Paris 8

Le dossier est à envoyer en un document PDF unique à kamila.bouchemal02@univ-paris8.fr avant **le 6 septembre 2021 à 12h**.

Le jury sera composé de tous les membres HDR de la CR restreinte et des directeur·trices de laboratoire HDR volontaires.

Calendrier prévisionnel :

1. Lancement de l'appel à bourses post-doctorales : 19 juillet 2021
2. Date limite de dépôt du dossier : 6 septembre 2021 à 12h (aucun dossier ne sera accepté après cette date)
3. Expertise des dossiers : courant septembre
4. Communication aux lauréat·e-s et attribution : courant octobre